



COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 14 AVRIL 2014 à 17h30

PRESENTS : M. Etchegaray, maire et président de séance ; Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, M. Neys, M. Ugalde, M. Lacassagne, Mme Duhart, Mme Castel, Mme Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, M. Salducci, M. Pocq, M. Arcouet, M. Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Belbaraka, Mme Destin, Mme Bensoussan, M. Boutonnet, M. Murat, Mme Aragon, Mme Picard-Felices, Mme Capdevielle, Mme Herrera Landa, M. Duzert, M. Etcheto jusqu'à la délibération n° 10, M. Bergé à partir de la délibération n° 3, M. Iriart, M. Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Brau-Boirie à Mme Lauqué, Mme Meyzenc à Mme Durruty, Mme Candillier à M. Pocq, M. Uhaldeborde à M. Etcheto jusqu'à la délibération n° 10, M. Uhaldeborde à M. Bergé pour la délibération n° 11, M. Etcheto à Mme Herrera Landa pour la délibération n° 11, M. Bergé à Mme Aragon jusqu'à la délibération n° 2.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.



ADMINISTRATION GENERALE

1. Délégation d'attributions du conseil municipal au maire (rapporteur : M. le Maire).

Le maire est chargé, par délégation du conseil municipal, de prendre les décisions dans le cadre des attributions proposées.

M. Iriart et M. Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

2. Election des membres de la commission d'appel d'offres (rapporteur : Mme Durruty).

Sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste (43 votants), les 5 titulaires et les 5 suppléants suivants : Mme Sophie Castel, M. Maurice Lalanne, Mme Anne-Marie Langlois, M. Jean-Paul Salducci et M. Christian Murat en tant que titulaires, Mme Marie-Hélène Chabaud-Nadin, M. Jean-Marc Salanne, Mme Marie-Thérèse Juzan, M. Etienne Boutonnet et M. Alain Duzert en tant que suppléants.

3. Centre communal d'action sociale (CCAS) – Election des membres du conseil d'administration (rapporteur : Mme Lauqué).

Sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste (43 votants), les 8 administrateurs suivants : Mme Christine Lauqué, M. Jérôme Aguerre, Mme Anne-Marie Langlois, M. Jean-Bernard Pocq, M. Jean-Marc Salanne, Mme Valérie Taieb, M. Alain Duzert et Mme Sophie Herrera Landa.

4. Habitat Sud Atlantic (HSA), office public de l'habitat de Bayonne – Détermination de l'effectif du conseil d'administration et désignation des membres du conseil d'administration (rapporteur : M. Millet-Barbé).

Sont désignés les 6 membres issus du conseil municipal suivants (M. Iriart et M. Nogues s'abstiennent) :

- M. Christian Millet-Barbé, Mme Christine Lauqué, M. Alain Lacassagne, M. Maurice Lalanne, Mme Monia Belbaraka et Mme Sophie Herrera Landa.

Sont désignés les autres membres suivants (M. Murat, Mme Aragon, Mme Picard-Felices, Mme Capdevielle, Mme Herrera Landa, M. Duzert, M. Etcheto, M. Bergé, M. Iriart et M. Nogues s'abstiennent) :

- 5 personnalités qualifiées : M. Jean-Paul Salducci, Mme Marie-Hélène Ipharraguerre-Mari, Mme Geneviève Dallenne, M. Stéphane Desraux et Mme Françoise Darmendrail ;

- 2 personnalités qualifiées ayant la qualité d' élu local : Mme Colette Mouesca (adjointe au maire d'Anglet) et Mme Dominique Gallot (adjointe au maire de Bassussarry) ;

- 1 représentant d'associations œuvrant pour l'insertion ou le logement des personnes défavorisées : M. Jean Gayas (PACT-HD).

5. Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) – Election des délégués de la commune au comité syndical (rapporteur : M. Soroste).

Conformément à l'article L.2121-21 dernier alinéa du CGCT, sont immédiatement nommés les 9 délégués titulaires et les 9 délégués suppléants suivants : M. Alain Esmieu, M. Michel Soroste, M. Maurice Lalanne, Mme Françoise Brau-Boirie, Mme Marie-Hélène Chabaud-Nadin, Mme Monia Belbaraka, M. Jérôme Aguerre, Mme Marie-Christine Aragon et M. Jean-Claude Iriart en tant que titulaires, Mme Martine Bisauta, M. Alain Lacassagne, M. Pierre-Bernard Duboscq, M. Laurent Jolly, M. Bernard Courrèges, Mme Chantal Gramont, M. Jean-Paul Salducci, M. Henri Etcheto et M. Serge Nogues en tant que suppléants.

6. Syndicat intercommunal pour le soutien à la culture basque – Election des délégués de la commune au comité syndical (rapporteur : Mme Bisauta).

Conformément à l'article L.2121-21 dernier alinéa du CGCT, sont immédiatement nommés les 6 délégués titulaires suivants : Mme Martine Bisauta, M. Yves Ugalde, M. Jean-Michel Barnetche, M. Alain Massonde, Mme Sophie Herrera Landa et M. Jean-Claude Iriart.

7. Syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurak – Election des délégués de la commune au comité syndical (rapporteur : M. le Maire).

Conformément à l'article L.2121-21 dernier alinéa du CGCT, sont immédiatement nommés les délégués suivants : Mme Chantal Gramont en tant que titulaire et Mme Martine Levraud en tant que suppléant.

8. Syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Election des délégués de la commune au comité syndical (rapporteur : Mme Castel).

Conformément à l'article L.2121-21 dernier alinéa du CGCT, sont immédiatement nommés les 4 délégués titulaires et les 4 délégués suppléants suivants : Mme Sophie Castel, M. Yves Ugalde, Mme Christine Martin-Dolhagary et M. Jean-Claude Larronde en tant que titulaires et Mme Clotilde Bordenave, Mme Stéphanie Touraton, M. Xabier Parrilla-Etchart et M. Claude Labat en tant que suppléants.

9. Syndicat mixte de l'usine de la Nive (Smun) – Election des délégués de la commune au comité syndical (rapporteur : M. le Maire).

Sont élus les 3 délégués titulaires et le délégué suppléant suivants (43 votants) : M. Philippe Neys, Mme Dominique Gibaud-Gentili et M. Serge Arcouet en tant que titulaires et M. Jean-Paul Salducci en tant que suppléant.

10. Syndicat mixte de la Nive maritime – Election des délégués de la commune au comité syndical (rapporteur : Mme Bisauta).

Sont élus les délégués suivants (43 votants) : Mme Florence Destin en tant que titulaire et M. Peio Hirigoyen en tant que suppléant.

11. SEML Golf du Makila Bayonne-Bassussarry-Pays Basque – Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration (rapporteur : Mme Durruty).

Sont désignés les administrateurs suivants (M. Murat, Mme Aragon, Mme Picard-Felices, Mme Capdevielle, Mme Herrera Landa, M. Duzert, M. Bergé, M. Iriart et M. Nogues s'abstiennent) : Mme Sylvie Durruty, M. Michel Soroste, Mme Agnès Duhart, M. Alain Esmieu, M. Serge Arcouet, M. Jean-Bernard Pocq et Mme Céline Candillier.



La séance est levée à 19h15.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 14 avril 2014.

-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-